



Plan régional du logement

Un projet de logement solidaire pour séniors

Le Plan régional du logement s'innove et de nouvelles formules voient le jour.

Sur proposition de Christos Doulkeridis, Secrétaire d'Etat bruxellois au Logement, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé ce jeudi de développer un projet de logements sociaux suivant une formule inédite.

Situé sur le territoire de la commune de Schaerbeek (rue des Plantes), le projet est issu d'un partenariat entre la Région et la Société Coopérative à Finalité sociale « EMMA ».

Dans le cadre de ce partenariat, qui a pour objectif de créer **des logements sociaux à l'attention de séniors (15 logements, 1.650m²)**, un centre de bien-être communautaire et un accueil de jour, EMMA apportera l'immeuble à rénover, tandis que la Région se chargera des travaux de rénovation. Le projet représente un investissement pour la Région de **2,3 millions d'euros**, qui sera financé par le biais du Plan Régional du Logement.

EMMA s'est engagée dans une action communautaire et de développement de la santé dans le quartier de la rue des Plantes depuis de nombreuses années.

*« Ce projet de lieu de vie solidaire pour les séniors du quartier Brabant se veut résolument ouvert sur le quartier, par la création de divers espaces et services communautaires. Il y apportera une plus-value sociale importante », insiste Christos Doulkeridis. Et de poursuivre : « Ce montage avec un **partenaire privé** permet en outre d'élargir les possibilités de nouvelles collaborations dans le but d'augmenter le nombre de logements publics à Bruxelles et ainsi d'atteindre l'objectif régional de 15% de logements publics à finalité sociale ».*

Le nombre de projets mis en route est en constante augmentation

*« En septembre 2011, nous avons franchi le cap des **74 projets**, répartis dans 16 communes. Ils totalisent actuellement un nombre global de **4.647 logements en développement** », avance Christos Doulkeridis. Pour rappel, initialement actionné sur la législature 2004-2009, le Plan Régional du Logement prévoit la construction de 5.000 nouveaux logements publics (3.500 logements sociaux et 1.500 logements moyens).*